

PRIX DE L'ABONNEMENT.

	LYON.	DÉPARTEMENT.
Un an. . .	16	20
Six mois. .	9	10
Trois mois.	5	» »

16 fr.

par An

ON S'ABONNE A LYON.

Au Bureau du Journal, rue Mercière, 58 au 1^{er}.

Annonces. — 20 centimes la ligne.

CHRONIQUE DE LYON,



ET DES VILLES DE LA CROIX-ROUSSE, LA GUILLOTIÈRE ET VAISE,

PARAISANT LE DIMANCHE ET LE JEUDI DE CHAQUE SEMAINE,

Journal des intérêts locaux et du département du Rhône. — Extrait des journaux. — Faits divers. — Littérature. — Théâtres. — Tribunaux. — Variétés. — Modes et Annonces, etc.

Tout ce qui concerne la Rédaction et l'Administration du journal, doit être adressé *franco* au bureau. — On rendra compte de tous les ouvrages dont il aura été déposé deux exemplaires. — On s'abonne à Paris, à l'Office de M. Auguste de VIGNY et C^e, place de la Bourse, 5.

CHRONIQUE LOCALE.

Samedi dernier, la condition des soies a placé son numéro 676 du mois courant.

On écrit de Marseille, la récolte des vers à soie se présente toujours bien; mais dans le royaume de Naples, elle a éprouvé un retard de quinze jours.

Dimanche dernier, la caisse d'épargnes a reçu, de 755 déposants, la somme de 35,897 fr.; elle a remboursé 23,213 fr. à 115 personnes. 66 nouveaux livrets ont été remis.

M. le maire de Lyon vient de rendre une ordonnance sur la police des bains, nous y remarquons plusieurs améliorations, entr'autres celle qui exige qu'une tente soit placée au-dessus de l'école de natation, sur la Saône. Maintenant reste à la police l'obligation de tenir strictement la main à l'exécution de cette ordonnance.

La police de sûreté était depuis quelque temps à la recherche du nommé Rochet, voleur de profession, déjà repris de justice. L'ayant aperçu dimanche dernier, elle a mis la main dessus au moment où il venait d'exercer encore sa coupable industrie en détournant un parapluie, cette arrestation purge notre ville d'un homme dangereux.

L'église, construite à la Croix-Rousse, place de la Boucle, vient d'être érigée en paroisse sous le vocable de *Saint-Eucher*, évêque de Lyon, qui vivait au cinquième siècle.

M. l'abbé Giroux, secrétaire particulier de M. de Pins, est appelé à desservir la nouvelle paroisse de *Saint-Eucher*.

Hier à midi, un jeune garçon qui sortait de l'école des Frères, situé rue de l'Hôpital, porteur d'un bon parapluie, fut accosté par un de ces adroits filoux, qui lui donna trois sous pour monter dans une maison faire une commission, inutile de dire que, comme il pleuvait, il avait eu la précaution de garder le parapluie de l'écolier qui, en redescendant, ne trouva plus notre industriel.

Au Rédacteur,

Monsieur,

Il existe sur le quai Villeroy deux établissements utiles chacun en son genre, l'un protège la fortune et la vie des citoyens, l'autre protège leur odorat et la pudeur publique. Mais l'un est aux frais de la ville, l'autre est exploité par une entreprise particulière. Il en résulte que celui pour lequel le budget de la ville est engagé est dans un état de détérioration tel que son voisin abandonné à la spéculation particulière semble être un palais en les comparant ensemble.

Sans doute le luxe n'est pas nécessaire pour un corps-de-garde; non plus que pour un cabinet d'aisance, car c'est ainsi que se nomment ces deux établissements, mais un peu de propreté ne sied mal nulle part.

Ne pourriez-vous pas, Monsieur, appeler l'attention du conseil municipal sur cet objet (j'entends le corps-de-garde). Peu de réparations le rendraient convenable et il n'y aurait pas une disparité aussi choquante.

Si vous croyez mes observations utiles, veuillez insérer la présente et agréer, etc.

Anténor B.

Me *Phelip*, avoué au tribunal civil de Lyon, vient de recevoir la croix de la légion d'honneur. La nouvelle s'en était répandue vendredi dernier au tribunal de commerce, et cet avoué abordant ses confrères en les priant de vouloir bien chercher avec lui si l'on pourrait trouver le motif de cette promotion.

L'un des frères de Me *Phelip* a déjà été décoré en 1817 pour avoir cherché à arrêter celui qui vengea sur le capitaine *Le Doux* la délation par suite de laquelle la conspiration du 8 juin, en avortant, livra nos contrées à la vindicte des lois.

Six religieuses de la congrégation de Saint-Vincent-de-Paule, viennent de traverser notre ville et se rendent à Marseille afin de s'y embar-

FEUILLETON.

L'AMI UNIVERSEL.

Socrate, vous êtes bien heureux d'avoir pris les devants; car si la Grèce ne vous eût rangé au nombre de ses sages, vous risqueriez fort d'être aujourd'hui déclaré un grand fou par l'ami universel.

Comment, s'écrierait-il, ce pauvre philosophe trouvait difficile de remplir de vrais amis la plus étroite des maisons, moi, au contraire, je serais fort embarrassé pour loger la moitié des miens.

Et il a raison, car l'ami universel a le cœur le plus élastique, l'affection la plus ductile, l'attachement le plus caout-chouc qu'il soit possible d'imaginer.

Il pourrait presser l'univers dans ses bras, et embrasser le genre humain sur les deux joues, s'il avait eu le temps et l'occasion de voir tous les hommes. Car tous ceux qu'il a vus, il les a connus, et tous ceux qu'il a connus ont été condamnés à son amitié perpétuelle.

Il existe divers moyens pour se soustraire à une foule de choses désagréables.

On peut éviter l'éclaboussure des fiacres en sortant qu'en voiture; les tuiles qui tombent sur la tête, en demeurant chez soi; mais l'ami universel, on n'a pu encore inventer une recette pour s'en priver.

Soyez dur, froid, acariâtre, grondeur, taciturne, vous ne sauriez l'empêcher de vous adorer, de vous estimer, de vous appeler son cher ami.

La première fois qu'il vous rencontre, il vous salue, la seconde, il vous prend la main, la troisième, il vous tutoie. Tant pis pour vous, dès ce moment vous êtes à lui, vous lui appartenez. Vous êtes entièrement taillable et corvéable à merci par son amitié générale.

Vous aurez beau le fuir comme la peste, il n'en dira pas moins: « Voyez-vous, *** , qui file là-bas, eh bien! c'est mon intime ami. »

Où bien :

« Il y a long-temps que je n'ai pas vu ***. »

Autre formule :

« Ce farceur de *** m'a donné rendez-vous ici, et il a l'indélicatesse de me faire attendre. »

Dernière variante :

« Je viens de rencontrer cet imbécile de *** , et je lui ai dit franchement, mon bon ami, tu es un grand sot, un niais extraordinaire et un imbécile de premier choix. »

Quelquefois il s'exprime de la sorte sur le compte de gens qu'il ne connaît que de vue ou même pas du tout.

Il vous est impossible de parler en sa présence de n'importe qui sans qu'il n'ajoute :

Je le connais particulièrement, il supprime toujours le mot de *monsieur* devant les noms propres, quels que soient le rang et la qualité des personnes qui le portent, mais en revanche, il accole à ces mêmes noms des épithètes très-flatteuses.

Exemple :

« Ce gredin d'Alexandre, ce brigand d'Eugène, ce gueux d'Isidore. »

Car remarquez en passant qu'il ne désigne jamais autrement que par le nom de baptême l'ami dont on lui parle.

Parfois, pour donner des preuves plus convaincantes de sa familiarité avec l'individu dont il est question, l'ami universel s'amusera de contrefaire sa voix, son geste, de reproduire un tic ou un ridicule de l'homme duquel on parle.

L'ami universel occupe tous les instants de sa vie à marcher à la conquête de l'amitié du monde entier.

Tous les jours, au lieu de demander sa nourriture au Seigneur, il lui dit :

quer les unes pour Smyrne, les autres pour Constantinople, où elles doivent être chargées de l'éducation chrétienne de jeunes personnes. Au nombre de ces religieuses, il s'en trouve une née à Lyon, Mlle Desroys des Champs, fille de l'ancien directeur du télégraphe de cette ville.

EXÉCUTION DES NOMMÉS PLANUS ET PERRIN.

Planus et Perrin, condamnés à mort par la cour d'assises du Rhône, ont subi la peine capitale hier à midi sur la place Louis XVIII; dès la veille, le bruit de cette exécution s'était répandu dans la ville, et le matin même on se pressait déjà pour aller voir la fatale machine qui avait été élevée dans la nuit; aussi une foule immense se portait de bonne heure sur le lieu de l'exécution; les femmes étaient en grand nombre.

Perrin avait appris, à six heures du matin, que son pourvoi avait été rejeté. (C'est M. Gabet, de l'Œuvre de la Miséricorde, qui remplissait ce pénible message auprès des condamnés.) Son gardien avait déjà eu le soin de le faire déjeuner; en apprenant cette nouvelle, il se troubla, et dit qu'il aurait, s'il n'avait pas mangé, désiré la sainte communion.

Planus apprit la même nouvelle une demi-heure après; sa fermeté qui allait presque jusqu'à l'arrogance, l'avait abandonné depuis quelques temps; il tomba dans une espèce d'affaiblissement qui ne le quitta qu'au moment du supplice.

A onze heures et demie les deux condamnés furent extraits de la prison, ils traversèrent le pont Tilsitt, et suivirent la rue Duplat dont les abords étaient remplis de curieux; ils étaient accompagnés de MM. Perrin, aumôniers des prisons. Ces vénérables ecclésiastiques les soutenaient des conseils de la religion et de leurs bras; arrivés au lieu du supplice, Perrin descendit le premier, Planus le suivit bientôt, et un instant après la justice des hommes était satisfaite.

Perrin comptait sur une commutation de peine, et se résignait à son sort, ce fut lui qui conserva le plus son sang froid jusqu'au dernier moment; il parlait quelquefois de sa femme et de ses enfants, il aurait demandé à les voir, mais il prévoyait que cette faveur ne lui serait pas accordée. Avant de monter sur l'échafaud il pria M. l'abbé Perrin d'intercéder pour lui la miséricorde divine.

Planus, au contraire, était arrivé au comble de la démoralisation, il s'y attendait, et chaque jour d'attente diminuait ses forces: il avait perdu cet aplomb qu'il avait montré au commencement de sa détention, il pouvait à peine se traîner à son dernier moment.

Plusieurs insensés se ruaient, dans la matinée, sur l'instrument du supplice pour l'examiner dans ses plus petits détails: n'aurait-on pu mettre un gardien quelconque autour de cette lugubre machine pour prévenir ce scandale?

Une souscription est ouverte à la mairie de la Guillotière, en faveur des plus malheureuses victimes de l'incendie du Cirque des Brotteaux, le conseil municipal a voté dans le même but une somme de mille francs.

M. Marius Chastaing, ancien rédacteur de l'E-

« Donnez-nous aujourd'hui notre ami quotidien. »

Il en dépense au minimum un par vingt-quatre heures, et quand il se couche sans avoir obtenu sa récolte journalière, il s'écrie avec amertume, comme l'empereur Titus: « J'ai perdu ma journée. »

Ce malheur lui arrive fort rarement; il faut avouer aussi que tous les moyens lui sont bons pour se créer un nouvel ami.

Il se jettera sous vos pas afin de recevoir un coup de pied ou un coup de coude. La politesse vous force à lui demander pardon, et c'en est fait, de ce mot vont dater toutes vos infortunes, car votre ennemi bâtirait au besoin une amitié sur la pointe d'un aiguille.

Si notre homme ne réussit pas à vous arracher une parole en se faisant fouler aux pieds, il change de système, et c'est alors lui qui vous met un cor à la presse, ou bien il vous fait tomber la tabatière, la canne, le chapeau, le mouchoir, le parapluie, pour avoir un prétexte de vous adresser les excuses les plus perfides.

L'ami universel désirait depuis long-temps faire la connaissance d'un certain rédacteur en chef de journal. Mais malgré tous les stratagèmes et toutes les ruses, il n'avait pu encore trouver l'occasion

cho de la Fabrique, et auteur de différents ouvrages, vient de publier, sous le titre d'*Études*, un opuscule sur la nouvelle loi concernant les faillites qui nous a paru remarquable à plus d'un titre. Nous en rendrons compte dans un prochain numéro. (Voir aux annonces.)

Un vol à l'aide d'effraction a été commis la nuit du 20 au 21 de ce mois, chez un épicier, demeurant place de l'Homme de la Roche. Les objets enlevés sont: quelques livres de chocolat et une somme de 150 francs environ. L'un des tiroirs de la banque de cet épicier, a été retrouvé le matin, près de sa boutique. Les auteurs de ce vol sont encore inconnus.

Deux ouvriers charpentier, les nommés Paget et Caillé, ont été écrasés le 17 de ce mois, à dix heures du matin, par l'éboulement d'une voûte de cave mal construite, dans la maison située rue Penthievre, 7. On attribue cet accident à l'imprévoyance de l'entrepreneur du bâtiment.

BIBLIOGRAPHIE.

La *Revue du Lyonnais* poursuit sa brillante et utile carrière, sous les auspices de son éditeur, M. Léon Boitel. La 64^{me} livraison vient de paraître, et ne le cède en rien aux précédentes, ce qui est rare dans les recueils périodiques.

La poésie continue à y occuper une place honorable: quatre poètes y ont payé leur tribut; MM. Victor de la Prade, Arthur Guillot, Auguste Desportes et Mlle Anaïs Blu.

Nous citerons un article remarquable de M. Couturier sur la jonction du Rhône à la Loire en prolongeant le canal de Givors, et une étude sur Virgile, par M. Fortoul, qui ne déparerait pas les *Revue de Paris*.

Après avoir fait la part de l'éloge, il nous sera permis d'énoncer quelques critiques.

M. Boitel avait promis, ou du moins un commencement d'exécution le faisait supposer, l'annonce succincte de tous les ouvrages publiés à Lyon. C'était une tâche digne de lui, facile à remplir, et dont l'utilité n'aurait pas manqué d'être appréciée, plus tard il avait également commencé à donner le tableau mensuel de la statistique de l'état civil ou de la météorologie. C'étaient là des documents importants à conserver; ils auraient accru d'autant l'importance de la *Revue du Lyonnais*. Nous voyons avec peine qu'il ait renoncé à ces travaux qui étaient des éléments de succès. Sans doute la *Revue du Lyonnais* n'en a pas besoin pour prospérer, sa place existe déjà dans toutes les bibliothèques; mais on est en droit de demander beaucoup à qui peut davantage. Que notre *Estienne Lyonnais* prenne donc en bonne part cette critique, car elle n'est fondée que sur le désir que nous avons de voir parfaite une publication si estimable à tant d'égards.

DÉPÊCHE TÉLÉGRAPHIQUE.

Toulon, le 13 mai 1840, à 2 heures du soir.
Cherchell, le 9.

Le Maréchal Falie à M. le ministre de la guerre.
L'armée a parcouru toute la plaine de la Mitidja

de l'approcher. Il se contentait donc d'aller souvent dans les bureaux du journaliste et de dire aux personnes qu'il y rencontrait: « Y est-il, ce polisson d'Eugène? »

Ce manège dura près d'un mois, et par un étrange hasard, notre homme reçut constamment une réponse négative.

Un jour enfin, il se présente selon son habitude, un seul individu était assis près d'une table; l'ami universel s'adresse à lui, en renouvelant sa question avec une légère variante: « Pourriez-vous m'informer si ce gros imbécille d'Eugène est chez lui? »

Pour la première fois, on lui répliqua: « Oui, monsieur. »

— Peut-on lui parler! continua notre héros un peu étonné.

— Je vous le permets, reprit l'interlocuteur, mais dépêchez-vous, car il me tarde de vous jeter à la porte.

— Je vous remercie de cette bienveillance, répliqua le visiteur tout joyeux, et je vous demande raison de votre gracieuse insulte.

— Je suis prêt à vous donner satisfaction.

— Oh! quel service vous me rendez, ça me procurera l'occasion de faire votre aimable connaissance. Je la cherchais depuis si long-temps!

et les vallées de l'Oued-el-Hachem et de l'Oued-Belloc. Cinq combats, très-honorable pour les troupes, ont eu lieu. L'ennemi a perdu beaucoup de monde. Nous avons vingt morts et cent blessés que j'évacue sur Alger.

Je fais fortifier un camp au pied de l'Atlas, à Haouch-Mouzaïa, et j'y ai fait arriver des approvisionnements considérables.

Cherchell a été attaqué pendant six jours. La garnison a repoussé l'ennemi et lui a fait éprouver de grandes pertes.

Je vais continuer mes opérations, et dans trois jours j'aurai passé l'Atlas.

Les princes se portent bien.

La province d'Oran est parfaitement tranquille. J'ai fait venir à Cherchell trois bataillons de cette division; ils rejoindront leurs corps très-incessamment.

AFRIQUE FRANÇAISE.

On lit dans le *Moniteur parisien*:

« Le gouvernement n'a pas reçu de rapports officiels sur les opérations de l'armée d'Afrique, depuis la dépêche télégraphique du 9 mai. Des lettres particulières de Cherchell, à la même date, font connaître que le corps expéditionnaire, renforcé de trois bataillons venus d'Oran, devait, après avoir renouvelé ses vivres, se porter incessamment sur Médéah.

Le temps était favorable et la santé des troupes excellente. Les princes se portaient bien. Les blessés, au nombre d'une centaine, avaient été évacués sur Alger. Le nombre des morts ne dépassait pas 25. Le seul officier dont nous ayons à regretter la perte, depuis le combat du 27, est un lieutenant du 2^e léger. M. Marquésan, chef de bataillon au 48^e, a été légèrement blessé; le colonel du 27^e léger a reçu une contusion à la hanche. Ces deux officiers supérieurs sont les seuls qui aient été atteints. »

Le bruit court qu'une dépêche télégraphique vient d'annoncer aux Tuileries que M. le général de Rumigny, aide-de-camp de Louis-Philippe, a reçu, dans un engagement avec les Arabes à Blida, une balle au milieu de la figure. On ne donne point de détails sur le plus ou le moins de gravité de cette blessure. (Capitole.)

Une lettre de Bone annonce que le général Galbois était entré le 25 avril à Constantine, après une expédition contre la grande tribu des Haractas, qui occupe le pays situé vers le midi, confinant au territoire du cheik-El-Arab, et qui avait commis des hostilités contre nous, à l'instigation de l'ancien bey Achmet. L'expédition, entreprise avec des forces assez considérables, a eu les plus heureux résultats. On a enlevé aux Haractas quarante mille têtes de bétail. Les principaux chefs des tribus, intimidés par la vigueur de l'expédition, et frappés par une aussi grande perte, sont venus implorer l'aman, c'est-à-dire se mettre à la discrétion du général pour obtenir la paix. (Messenger.)

Je vous demande l'amitié ou la vie, choisissez.
Depuis ce jour, ils sont inséparables.

LE PRIX DE MÉMOIRE,

CONTE.

Le Normand, quand il doit, facilement oublie,
Et la dette et le créancier;
Sans aller dans la Normandie,
Que de gens je connais, qui, de ne pas payer,
Font métier!

Le Breton, au contraire, est homme de parole;
S'il prête quelque argent, ne fût-ce qu'une obole,
Il n'en perd point le souvenir.

Et, pour le réclamer, on le voit accourir.
Se trouvant sur terre étrangère,
Et tout voisin de la misère,
Un Normand rencontre un Breton,
Et lui demande sans façon,

S'il pourrait, en ami, lui prêter quelque chose;
De ses besoins lui détaillant la cause.
Le Breton, gravement, lui donna deux écus.
Notre Normand bientôt n'y pensa plus.
Depuis lors quinze ans s'écoulèrent,

EXTRAITS DES JOURNAUX.

FAITS DIVERS.

On lit dans le Capitole :

Le bruit a circulé de nouveau samedi à la Bourse, que le colonel Changarnier aurait été tué dans les derniers combats avec les Arabes. Ce bruit avait déjà couru à Alger; mais il avait été démenti, et nous espérons encore que, quoiqu'il reproduit, il est toujours sans fondement.

NOUVEAUX DÉTAILS SUR ELICABIDE.

Elicabide a subi hier encore un interrogatoire de cinq heures, après avoir été confronté avec divers témoins qui l'avaient rencontré peu de moments après la consommation du crime, emportant le cadavre de la fille Anizat loin de celui de sa mère. Il paraissait moins triste et moins abattu que les jours précédents. La confiance que paraît lui avoir inspirée le magistrat chargé de l'information, a produit sur son esprit un effet inconcevable.

Elicabide, indépendamment des réponses fort étendues qu'il a faites aux nombreuses questions qui lui ont été adressées, a confié, assure-t-on, à M. Venencie un mémoire élégamment écrit, où il retrace avec force tous les actes de sa vie, depuis sa plus tendre enfance jusqu'au moment de son dernier crime, et où il témoigne de sa profonde reconnaissance pour les égards et les bontés de ce magistrat envers lui.

Elicabide a exprimé le désir de connaître les journaux pour savoir ce que l'on pensait et disait de lui; M. Venencie, après lui avoir fait comprendre tout ce que cette lecture devrait avoir de déchirant pour lui, paraît avoir déferé à cette demande.

M. Lassime, chargé de plusieurs actes de l'information, a procédé hier à la visite des effets contenus dans la malle de Marie Anizat : l'on y a trouvé un grand nombre de lettres écrites par Elicabide : elles porteront peut-être quelque nouveau jour dans cette terrible affaire.

Les deux victimes ont été enterrées dans le cimetière de la commune d'Artigues; une foule innombrable s'était portée à cette cérémonie. Le conseil de fabrique avait voté les fonds nécessaires pour que l'inhumation eût lieu avec pompe.

Au moment de mettre les deux cadavres au suaire, plusieurs femmes ont demandé l'autorisation de couper la belle chevelure de l'enfant, qu'elles ont partagée entre elles; une autre personne a demandé les dents brisées des deux victimes, pour avoir un souvenir de ce crime horrible.

Le maire de la commune d'Artigues, M. Lavielle fils, qui a le premier guidé les recherches de la justice, a continué à déployer dans cette malheureuse affaire les plus louables efforts. Sous sa direction, le ruisseau où l'on supposait qu'Elicabide avait jeté le couteau et la pierre qui lui avaient servi à la consommation du crime, a été mis à sec

on a cherché dans tous les sens, mais on n'avait encore rien pu découvrir.

Elicabide a varié dans ses déclarations pour la manière dont il a mis à exécution son projet. Il avait d'abord dit que c'était seulement à l'aide d'un couteau, plus tard, il est revenu sur cette explication, mais il a refusé de donner de nouveaux détails à cet égard.

Hier, M. Clerc Boulanger a esquissé son portrait à son insu; Elicabide s'en étant aperçu plus tard, a dit qu'il n'éprouvait aucune répugnance à ce que ses traits fussent reproduits, et aujourd'hui il doit donner une séance à M. Boulanger.

Le *Journal de Paris* ne paraît plus. Il suspend sa publication jusqu'à nouvel ordre. Le *Temps* fera le service de ses abonnés.

A la colonne de Juillet on achève de disposer les caveaux où doivent être déposées les cendres des victimes des 27, 28 et 29 juillet 1836. Les cercueils qui doivent renfermer ces dépouilles mortelles viennent d'être commencés; on en compte cinquante. Ils seront recouverts chacun par une tombe en marbre.

On assure que, lors de la discussion du projet de loi relatif à la translation des cendres de l'Empereur, plusieurs députés doivent demander par amendement que les cendres de Napoléon, au lieu de remonter la Seine par le Havre, débarquent à Cannes et arrivent à Paris par Grenoble et Lyon.

La grande loge du rit de *Memphis*, à Paris, a été célébrée avec beaucoup de pompe sa fête d'ordre par une tenue solennelle. Après les travaux philosophiques et scientifiques, a eu lieu le bouquet auquel ont assisté plusieurs grands dignitaires des différents rites. Le produit d'une collecte abondante a été distribuée aux pauvres.

Moniteur Parisien.

On écrit de Bourges que de nouveaux troubles ont éclaté le 12 mai à Lignières; plusieurs femmes se sont attroupées autour d'un marchand de grains, et l'ont frappé. La gendarmerie est accourue et a rétabli l'ordre par sa présence. On dit que plusieurs gendarmes sont partis immédiatement de Bourges pour aller prêter main-forte à ceux de Lignières.

Le 12, une émeute a eu lieu à Sarzeau (Morbihan) au sujet de la circulation des grains. Un attroupement composé en grande partie de femmes voulut empêcher un embarquement de blé. Les voitures qui transportaient les sacs au rivage furent forcées de rétrograder. Deux compagnies, expédiées de Vannes, sont arrivées le 13 à deux heures du matin, et, grâce à leur présence l'embarquement a eu lieu. Les moteurs du trouble ont été arrêtés. (*Vigie du Morbihan.*)

On écrit de Pontoise : « Un notaire de notre ville, dont l'étude rapportait de beaux bénéfices, n'en a pas moins, ainsi que celui de Corbeil, ruiné beaucoup de familles et s'est sauvé ensuite, laissant ses affaires dans un effroyable désordre. On croit qu'il fait perdre plus de 400,000 fr.

Une blanchisseuse de fin, demeurant passage d'Artois, à Paris, qui entretenait, à l'insu de son mari, des relations criminelles avec un jeune cuisinier de la rue Richelieu, se rendit, il y a peu de jours, vers neuf heures du soir, dans la chambre de son amant, qui l'y attendait. Au bout de quelques instants, des cris partis de la chambre du jeune homme ayant éveillé l'attention des voisins, on s'y transporta aussitôt, et l'on trouva la malheureuse femme étendue sans connaissance et en proie à d'atroces convulsions occasionnées par de l'acide sulfurique qu'elle avait avalé. Transportée à son domicile, on questionna la victime sur les circonstances de son empoisonnement. Elle ne put répondre aux questions qui lui furent adressées; mais on devina aisément aux signes qu'elle faisait avec les mains, et aux efforts que sa langue, horriblement brûlée, faisait vainement pour articuler quelques mots, que son amant avait commencé par lui lier les bras, et lui avait fait avaler de force de l'acide sulfurique, après avoir d'abord cherché à l'étrangler avec sa cravate. On attribue ce crime à la jalousie.

— On lit dans le *Courrier suisse* :

« Une jeune fille d'une vallée du canton de Neuchâtel se rendait au village voisin. Accostée par un vieux soldat, elle consent à faire route avec lui. Chemin faisant, elle raconte que ses parents l'ont envoyée chercher une somme de 400 livres et que le retour ne doit avoir lieu que le lendemain. « Pour moi qui suis un pauvre homme, dit le soldat, je ne puis coucher à l'auberge; mais ailleurs je trouverai bien un peu de paille.... Pourtant, jeune fille, savez-vous qu'il est imprudent de s'en retourner ainsi toute seule avec une pareille somme? Je dois faire le même chemin, voulez-vous que je vous accompagne? » Cependant, quand l'heure du départ fut venue, une secrète terreur s'empara de la jeune fille qui, commençant à soupçonner l'imprudence de son discours de la veille avec l'inconnu, fit part de ses craintes à son hôtesse. Celle-ci la rassura bientôt. « Venez, lui dit-elle, je vous cacherais dans l'une de mes chambres, et quand on demandera après vous, je répondrai que vous êtes partie. »

« Le vieux soldat ne tarda pas à venir et à murmurer de ce qu'on ne l'avait pas attendu. Il reprend le chemin de la veille, s'informe de tous ceux qu'il rencontre s'ils n'ont pas vu la jeune fille, mais tous répondent négativement. Le soldat retourne sur ses pas et veut savoir à l'auberge où est celle qu'il devait accompagner. Même réponse qu'auparavant. « elle est encore ici, s'écrie tout-à-coup le vieux militaire; tenez, voilà son panier, je le reconnais bien. » L'hôtesse pâlit.... L'un des gendarmes veut savoir d'où viennent les taches de sang qui sont sur sa robe. Elle balbutie qu'elle a tué deux lapins pour son dîner. L'on parcourt toute la maison.... Un corps mutilé sous le poignard est trouvé dans la cave!... Cette malheureuse femme venait d'assassiner la pauvre fille!!!

Un violent incendie a éclaté dans un des faubourgs de Château-Chinon. Grâce à la promptitude des secours et à l'habileté avec laquelle ils ont été dirigés par les autorités de la ville, on s'est bientôt rendu maître du feu. Le grand vent qui régnait alors et qui poussait au loin les flammes, avait d'abord inspiré les plus vives inquiétudes; il a fallu faire la part des flammes; aussi on n'a pas hésité à découvrir quelques bâtiments voisins du foyer de l'incendie; c'est par cette mesure promptement exécutée que l'on est parvenu à arrêter les progrès du feu qui menaçait d'envahir une partie du faubourg de la Fontaine.

Le Propriétaire-Rédacteur-Gérant, Ch. BERTAUD.

ETUDE sur la loi promulguée le 28 mai 1838, concernant LES FAILLITES par M. Marius CHASTANG, chez Nourtier, libraire, rue de la Préfecture, 6.

SOMME.
BOTTIER,
Rue Royale, n. 25 à Lyon.

Ci-devant rue Saint-Martin, 42, à Paris, désirant se fixer à Lyon et voulant se faire une clientèle en achetant et revendant qu'au comptant, prévient le public qu'il peut donner les chaussures les mieux conditionnées aux prix suivants:

Bottes de premier choix, faites d'avance, à toute épreuve. 18 f. • c.

Bottes de même qualité de commande, fortes ou fines. 19 •

Bottes en veau suisse, dit *castor*. 22 •

Remontage fin ou fort. 15 •

Ressemelage de bottes. 6 50

Souliers pour hommes, de 7 à 9 •

Souliers d'enfants à la russe ou autres, de 3 à 5 •

Souliers pour dames, escarpins en chèvre. 5 •

Souliers forts en veau ou en chèvre. 5 50

On peut visiter la marchandise, et l'on verra qu'il n'y a qu'une forte vente qui puisse encourager le sieur SOMME à donner des bottes à ce prix.

Et de retour en son pays,
Ses affaires y prospérèrent;
Partant, il ne manquait ni d'argent, ni d'amis.
On vint lui annoncer un beau jour, la visite
D'un étranger qui demande à le voir;
C'est un plaisir, c'est un devoir
Dont il vient, disait-il, s'acquitter au plus vite,
On reconnaît en lui, non sans être surpris,
Le Breton d'autrefois, qui, sans cérémonie,
Et revenu dans sa patrie,
Réclame les dix francs qu'il lui prêta jadis.
« Eh! qu'oi, dit le Normand, de cette bagatelle
Vous avez conservé le souvenir fidèle?
Pour me la réclamer, vous venez tout exprès?...
C'est beau, sans contredit; attendez, je vous prie. »
En même temps, appelant son laquais,
Il se fait apporter un petit livre antique,
Usé, rongé des rats, en un mot, un bouquin;
Puis, à son créancier présente la relique,
Mélange de français, de grec et de latin.
« Dites-moi ce que signifie?...
Lui répond ce dernier; est-ce une comédie?
Voulez-vous me payer avec du parchemin?
— Ceci, monsieur, c'est un prix de déshonneur,
Qu'enfant on me donna, je ne sais trop pourquoi;
Tenez, gardez-le bien, il fera votre gloire;
Vous le méritez mieux que moi. »

ANNONCES.

CHAUSSURES EN GROS ET DÉTAIL,

DEPOT DE BOTTES DE PARIS, NETZ ET LYON.

Comme on se contente d'un léger bénéfice, toute espèce de marchandise sera vendue au comptant.

GALERIE DE L'ARGUE, ESCALIER M. A L'ENTRESOL.

CHAUSSURES POUR HOMMES.		CHAUSSURES POUR DAMES.	
Bottes de commande.	18	Bottines d'hiver claquées.	8 50
Idem toutes faites.	16	Idem d'été, bouts vernis.	7 50
Idem 2 ^e qualité.	14	Idem en chaussons.	6 50
Remontages.	12	Souliers et escarpins.	4 50
Fonds.	7	Chaussons maroquin.	3 50
Escarpins.	9	Baraquettes.	2 25
Baraquettes.	6	Pantoufles tissu.	2 25
Pantoufles peau et tissu de 2 à 2 50	5	Idem tresse.	2
Idem tresse.	2 50	Socles bois.	1 fr. 50 à 2 50
		Idem cuir.	6 50

Achat de toute espèce de chaussure laissée pour compte comme trop grande ou trop petite.
Tiges prêtes à monter pour bottines de dames, tiges et avant-pieds pour bottes. — On expédie pour la province et l'étranger.

GUÉRISON

DES

Maladies Secrètes,

NOUVELLES OU ANCIENNES.

Dartres, gales, rougeurs à la peau, ulcères, écoulements, fleurs ou pertes blanches les plus rebelles, et de toute acroté ou vice dans le sang et des humeurs.

Par le Sirop Dépuratif-Végétal de Séné.

Extrait du Codex Medicamentarius,

Approuvé par les Facultés de Médecine et de Pharmacie

PUBLIÉ PAR ORDRE EXPRES DU GOUVERNEMENT.

Le traitement est prompt et aisé à suivre en secret ou en voyage; il n'apporte aucun dérangement dans les occupations journalières et n'exige pas un régime trop austère.

PRIX : 5 FR. LE 1/4.

S'adresser à LYON à la PHARMACIE de la rue du PALAIS-GRILLET, n. 23.

A SAINT-ÉTIENNE, à la PHARMACIE-CHERMEZON, rue de la COMÉDIE.

A VENDRE OU A LOUER

A 2 minutes des Omnibus,

Jolie maison située à St-CYR-AU-MONT-D'OR, dans une position des plus agréables ayant 3 bichères en vigne parterre et jardin potager, une source ne tarissant jamais.

S'adresser à M. Giraudier libraire, place Belle-cour 17.



Une BUVETTE très-bien achalandé, situé dans un des meilleurs quartiers, au centre de la ville et jouissant d'une forte clientèle et d'un très-bon rapport. S'adresser au bureau du Journal.

A LOUER,

à Ecully à 8 minutes de l'Eglise:

Petite maison de trois pièces, meublées et décorées à neuf, avec jardin; située dans un clos très-champêtre et en belle vue.

S'adresser à M. Chambet, audit lieu.

HOTEL D'AVIGNON.

On loue des chambres au jour et au mois.

A toutes heures diners à 1 fr. 25 c. et au-dessus, plus à la carte; grande rue Mercière, n° 56, au fond de l'allée, vis-à-vis la rue Thomassin.

EN VENTE CHEZ NOURTIER, LIBRAIRE,
RUE DE LA PRÉFECTURE, 6.

HISTOIRE DE FRANCE

par ANQUETIL,

Continuée jusqu'en 1830, par Th. Burette.

4 beaux vol. in-8° de 600 pages, le même ouvrage pour le texte et l'impression, que celui vendu par les voyageurs de MM. Pourrot, 50 fr.

PRIX: 12 FRANCS.

Les souscripteurs pourront retirer un volume par mois.

Abonnement à la lecture pour la ville et la campagne.

Pièces de théâtre, livres étrangers.

BANQUE DE PRÉVOYANCE LYONNAISE,

Compagnie d'Assurances mutuelles SUR LA VIE,

FONDÉE A LYON,

OPERANT DANS TOUTE LA FRANCE.

Capital de garantie : DEUX MILLIONS.

Sous la surveillance d'un Conseil de censure et d'administration et d'un Comité de vérification composé de quinze souscripteurs. Ce comité vérifie les souscriptions, l'emploi des fonds en provenant, et aucun transfert de rentes ne peut avoir lieu sans son autorisation.

Les transferts s'opèrent par l'entremise de la Recette générale du Rhône; elle en conserve les fonds et les délivre aux ayant-droit.

OPÉRATIONS.

Dans l'association contre les chances du recrutement.

Une mise de 2,000 fr., souscrite à la naissance de l'enfant et payée à dix-neuf ans, produit environ 1,660 fr.

La même somme, versée en souscrivant, produit environ 56,000 fr.

12 fr. 75 c. payés chaque année pendant 18 ans produisent environ 2,400 fr.

Dans l'association dotale avec la condition du mariage.

2,000 fr. souscrits à la naissance, et payés seulement à la vingt-unième année des filles ou à la vingt-septième des garçons, produisent environ 16,000 fr.

La même somme de 2,000 fr. payée comptant produit environ 55,000 fr.

74 fr. 20 c. payés chaque année pendant 20 ans pour une fille produisent environ 16,000 fr.

51 fr. 20 c. payés pendant 26 ans pour un garçon produisent environ la même somme.

Dans l'association dotale sans la condition du mariage.

2,000 fr. souscrits à la naissance et payés à l'âge de dix ans produisent environ 6,000 fr.

Au comptant, la même somme produit environ 9,000 fr.

Par annuités, 87 fr. 20 c. payés pendant dix ans produisent environ 3,000 fr.

Dans l'association de survie.

Une mise de 2,000 fr. versée dix-huit ou seize ans après la souscription produit environ 4,000 fr., et se trouve ainsi doublée par un dépôt réel de dix ans.

Dans l'association d'accroissement de capital.

Après vingt ans, 1,000 fr. doivent produire environ 5,000 fr.

Dans l'association quasi-viagère.

Les sociétaires sont réunis en compagnies de 10 à 100 personnes, suivant leur âge; les mises se font en rentes sur l'État; chaque sociétaire commence par toucher, sans retenue, les arrérages de sa rente. Au fur et à mesure de chaque décès, la rente provenant de la mise du sociétaire décédé est répartie entre les survivants. Le dernier survivant jouit de la rente de ses co-sociétaires jusqu'à la liquidation de la société, laquelle a lieu vingt ans après sa clôture. Le capital de chaque rente est alors restitué aux héritiers des sociétaires décédés et aux titulaires existants.

Dans cette association la rente peut s'élever, pour le dernier survivant, jusqu'à cent pour cent du capital primitif.

Le principe sur lequel reposent toutes les opérations de la Banque de Prévoyance Lyonnaise est la mutualité; ce principe, dont l'application résume ce qu'il y a de plus équitable dans le système d'association; est fécond en heureux résultats, sans pouvoir en présenter de fâcheux.

Directeur général, M. F. GAYETTY.

S'adresser, pour de plus amples renseignements, à l'Administration, QUAI DE RETZ, 43, A LYON, et à tous les représentants de la Banque de Prévoyance Lyonnaise dans les départements.

MAISON CENTRALE A PARIS.

ANCIENNE MAISON VUILLERMET.

AUX DEUX JUMEAUX,

Galerie de l'Argue, nos 44, 46, 48 et 50,

MICHEL ET BERTHE

SUCCESSIONS :

Marchands Tailleurs de Paris,

Préviennent MM. les consommateurs, principalement ceux qui ont l'habitude de se faire habiller dans la capitale, qu'ils trouveront dans leurs magasins un choix considérable d'habillements tout confectionnés, et une quantité d'étoffes en pièces de haute nouveauté.

Manteaux, Redingotes, Habits, Pantalons, Gilets, Robes-de-chambre etc, etc, etc.

EN 40 HEURES

UN HABILLEMENT COMPLET ET DE COMMANDE

SERA RENDU.

Les Soins, la Coupe et l'Élégance

Que nous offrirons à nos acheteurs, sont pour nous une garantie de la préférence.

On désire échanger une maison en ville, d'un joli revenu, contre une maison de campagne près Lyon.

S'adresser à M. Bourgel, café du Grand-Théâtre, place de la Comédie.